



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

FICHE DE RÉCEPTION DE CANDIDATURE

Élection 2023 : ouverture des plis le 13 mars 2023

Nom du candidat :

Nature du pli :

- Lettre suivie
- Lettre REC avec AR
- Chronopost

Date de dépôt du pli indiqué sur l'enveloppe :/...../ 2023

- Pli déposé avant le 4 mars 2023 : délai ok
- Pli déposé le 4 mars 2023 et après : hors délais

Contenu du pli :

- Lettre de candidature (obligatoire)
- Copie d'une pièce d'identité (obligatoire)
- Extrait du casier judiciaire (obligatoire)
- Profession de foi (facultative)

Mention spécifique obligatoire devant figurer sur la lettre de candidature : **attester sur l'honneur de ne pas être touché par le critère d'inéligibilité suivant : n'avoir jamais acheté de chiens pour les revendre.**

- OUI : mention présente sur la lettre de candidature
- NON : mention absente de la lettre de candidature

Liste des conditions pour être éligible :

- Etre majeur
- Résider dans un pays membre de la FCI
- Jouir de ses droits civiques
- Etre membre de l'association depuis 3 ans au 8 mai 2023
- Etre à jour de cotisation y compris celle de l'année encours soit 2023

En conséquence, cette candidature est : RECEVABLE IRRECEVABLE

Michel BONNET	Jean-Louis JACOPS	Stéphanie MELZER